



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

**SECHERESSE ET FORTES CHALEURS de janvier à mai 2024
DOSSIER DE DÉCLARATION DE PERTES DE RECOLTES
ET DE DEMANDE D'INDEMNISATION**

**Date limite de dépôt à la DAAF du dossier complet
le 15 janvier 2025**

Identification du demandeur :

Numéro PACAGE : 97200 |_|_|_|_| SIRET : _____

Nom _____ ou _____ raison _____ sociale : _____
Prénom : _____

Date de naissance (pour les exploitants individuels) : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|
Nom du gérant (pour les formes sociétaires) : _____

Commune du siège de l'exploitation : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____
Adresse mail : _____ @ _____

Nom du groupement de producteur : _____

Dépôt du dossier :

[En cas de dépôt du dossier par un tiers :](#)

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____
Adresse mail : _____ @ _____

Date de dépôt : _____ Signature : _____

Situation fiscale :

Chiffre d'affaires 2024 : _____

Je déclare avoir opté pour le régime :

- des Micro Bénéfices Agricoles : OUI NON
- de la déclaration au réel (normal ou simplifié) : OUI NON

Orientation technique de l'exploitation :Productions principales de l'exploitation :

Arboriculture	<input type="checkbox"/>	Apiculture	<input type="checkbox"/>
Maraîchage et cultures vivrières (y compris banane créole)	<input type="checkbox"/>	Prairie	<input type="checkbox"/>
Banane export	<input type="checkbox"/>	Vanille	<input type="checkbox"/>
Canne à sucre	<input type="checkbox"/>		

Cultures déclarées en 2024 lors de la déclaration surface :

N° Îlot	code culture	surface (ha)	N° Îlot	code culture	Surface (ha)

Pertes de récoltes :Apiculture :

Année (*)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de ruches						
Quantité commercialisée (Kg)						
Miel						
Pollen						
Propolis						

Banane export :

Année (*)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Surface en banane (ha)						
Tonnage commercialisé (T)						

Engagement du demandeur :

Je soussigné (Nom, Prénom) _____
(pour les sociétés) agissant en qualité de _____ de la société
_____.

Autorise la DAAF Martinique :

- à consulter tout organisme susceptible de fournir les éléments nécessaires à l'instruction et au contrôle de mon dossier,
- à demander toute information relative à mes contrats d'assurance et aux éventuelles indemnités perçues à leur titre aux caisses d'assurance mentionnées,
- à utiliser ces informations pour l'accès éventuel aux aides complémentaires mises en place par la collectivité territoriale,
- à fournir les données de la présente demande à mon établissement de crédit, si je sollicite des mesures d'aides complémentaires.

Atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir sollicité pour le même dossier, une autre aide que celle indiquée sur le présent formulaire de demande d'aide,
- l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir déposé une déclaration de surfaces au titre de la campagne PAC 2024.

M'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 3 années,
- à informer la DAAF, de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure et de mes engagements,
- à accepter et faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et contrôles sur place.

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation pour perte de récoltes au titre de la procédure calamités agricoles.

Fait à _____ le __ / __ / 2024

(Nom Prénom – Signature)

Justificatifs à fournir :

Liste des pièces devant impérativement accompagner le dossier au moment du dépôt :

Une copie de la carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour si non ressortissants de l'UE ou Kbis de moins de 6 mois pour les sociétés

Un RIB IBAN au nom et prénom du demandeur ou de la société

Attestation d'affiliation à la CGSS (AMEXA) de moins de 6 mois précisant que l'adhérent est à jour de ses cotisations ou qu'un plan de paiement est en cours.

- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 justifiant de revenus agricoles.
- Attestation des services des impôts de moins de 6 mois certifiant que vous êtes en situation régulière vis à vis de l'administration fiscale ou qu'un plan de paiement est en cours.
- Liasses fiscales sur les 3 dernières années pour les exploitants individuels déclarant les revenus au réel,
- Liasses fiscales (feuillet tampon DRFIP + bilan) sur les 3 dernières années pour les sociétés
- Livre de recettes (ventes) 2021, 2022 et 2023 avec le détail des cultures pour les exploitants individuels déclarant au micro-bénéfice agricole
- Cultures AB : dernier certificat délivré par l'organisme certificateur